

CAHIER PEDAGOGIQUE

BIMESTRIEL

N° 16

Janvier-Fév. 1969

3^e Année

Rédaction, Administration :

« SKOL VREIZ »

Place de la Madeleine
29 N — MORLAIX

C.C.P. 2248-25 RENNES.

SKOL- VREIZ

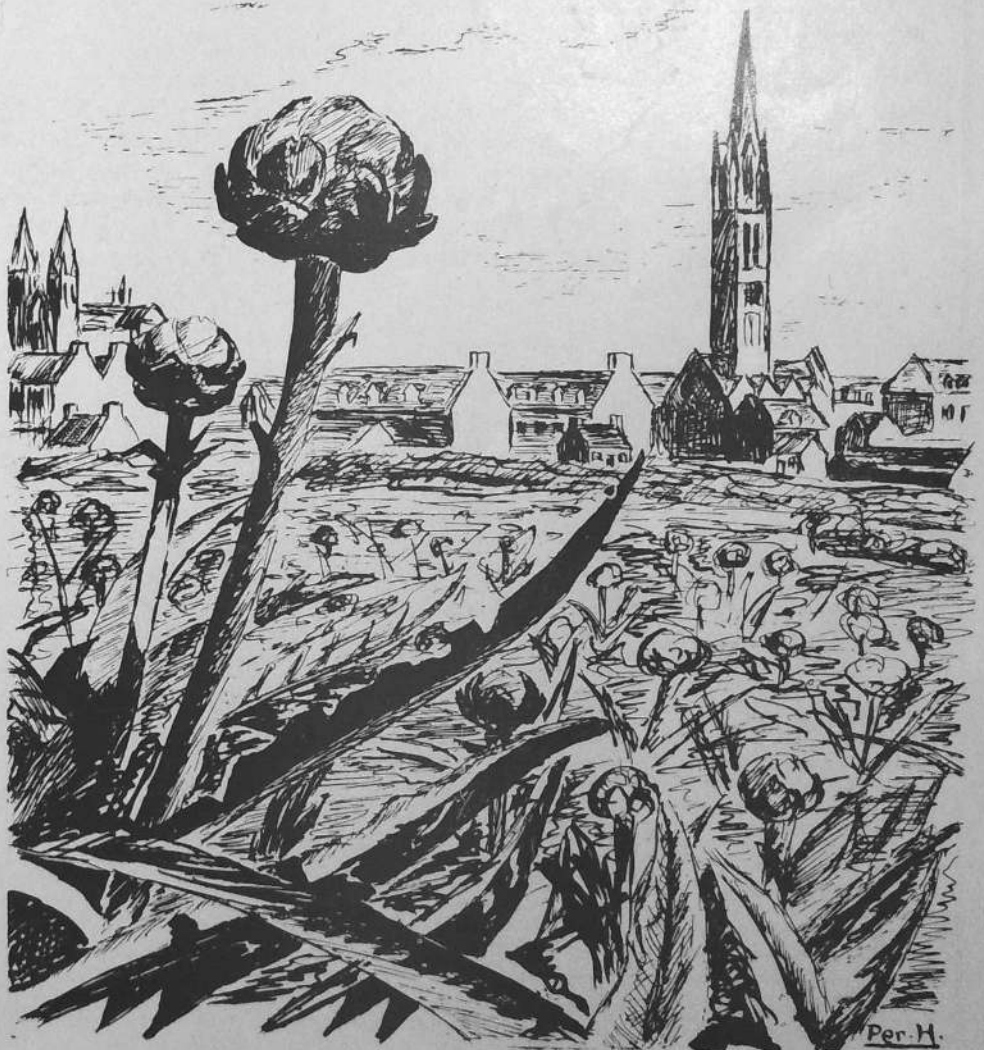
L'ECOLE BRETONNE

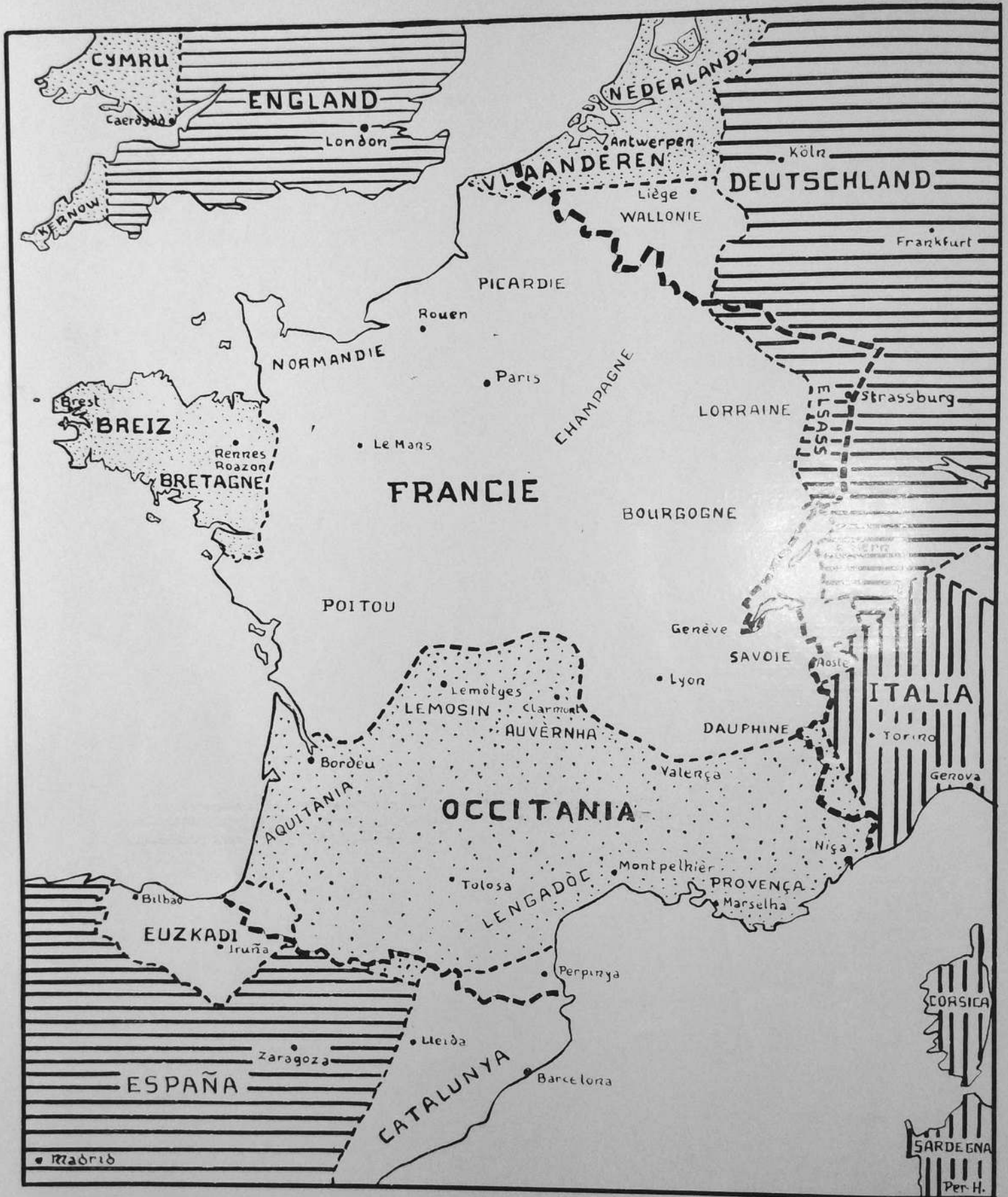
- Un exemplaire (6 numéros avec supplément) 15 F
- Abonnements d'école ou groupés : tarif spécial (voir p. 6).

SOMMAIRE

- **EDITORIAL** : **Connaître la France.** (Per Honoré).
- **REGIONALISATION** : **Peuples de France.** (Per Honoré).
- **HISTOIRE** : **Le régionalisme des socialistes bretons au début du XX^e siècle.** (J. Guiffan).
- **GEOGRAPHIE** :
— **statistiques économiques** (Per Honoré).
— **Les productions agricoles bretonnes : les cultures légumières et florales.** (M. Cornu).
- **SKOL AR BREZONEG** : **Extraits de J. Riou.**
- **ETHNOGRAPHIE** : **Le groupe de Douarnenez-Crozon** (d'après R.Y. Creston).
- **PAGE DES MATERNELLES** : **comptines et chant** choisis par F. Danno.
- **DANSE** : **Le laridé de Saint-Guyomard** (danse de Haute Bretagne présentée par F. Danno).
- **CHANT** : « 'N amzer oan c'hoaz yaouank » (chanson vannetaise présentée par F. Danno).

Ci-contre : Champ d'artichauts près de St-Pol-de-Léon (voir l'étude de M. CORNU).





Connaître la France !

De plus en plus se pose la question de savoir quelles transformations la réforme régionale apportera dans la vie des Français.

Chacun se rend compte combien il est devenu urgent de mettre un terme au système de la centralisation qui depuis des siècles paralyse les énergies et conduit à l'asphyxie de régions entières. Mais, alors que l'immense majorité des citoyens est consciente « qu'il faut faire quelque chose », certains esprits inquiets, nostalgiques d'une France « Une et Indivisible », confondent unité et uniformité, union profonde consentie des régions et maintien de celles-ci sous la tutelle tatillonne d'une administration centrale soupçonneuse.

A plusieurs reprises déjà, nous avons eu l'occasion d'insister sur le caractère néfaste du mythe d'une « France incréée » existant de toute éternité. La France n'est pas apparue un beau jour, radieuse et triomphante, entre la mer et le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. Elle s'est faite petit à petit, à coups de guerres et de traités, de conquêtes et d'annexions. Repoussant sans cesse les frontières de leur « pré carré », ses rois lui ont donné les limites de l'actuel hexagone dont les « admirables proportions » continuent d'inspirer le sens « poétique » de certains de ses géographes et de ses politiciens.

Nous ne croyons pas inutile de rappeler ici ce qu'est en réalité la France : une union de huit peuples sous des lois communes...

Cette union profonde, les Français, qu'ils soient Bretons ou Occitans, Corses ou Franciens, ne demandent qu'à la resserrer. Tout ce qu'ils exigent, c'est la reconnaissance officielle et sans arrière-pensée de leur personnalité, le droit de construire leur propre destin.

Si l'on en juge par les refus obstinés qui continuent d'être opposés aux légitimes revendications des diverses ethnies de France concernant l'enseignement et l'utilisation dans l'information de leurs langues et cultures respectives, cette reconnaissance d'une personnalité régionale n'est pas encore pour demain.

De même le refus de certains de voir créer dans les régions des assemblées élues au suffrage universel indique clairement que les oppositions à l'instauration d'une authentique démocratie régionale sont encore loin d'être surmontées.

Ce sont ces retards constants, ces refus répétés, ces oppositions stériles qui entretiennent dans nos régions le mécontentement des uns, la violence des autres.

En vérité, les tenants du centralisme autoritaire, de la concentration économique et du nivellement culturel s'avèrent de plus en plus comme les pires ennemis de cette « unité nationale » qu'ils prétendent défendre.

Per HONORE.

PEUPLES

DE FRANCE

elsass-lothringen

I. — ALSACE ET LORRAINE GERMANOPHONE. — ELSASS LOTHRINGEN.

— 2 départements 1/2. — 11.000 km². — 1.800.000 habitants.

— Pays germaniques, parties intégrantes de l'Allemagne jusqu'au XVII^e siècle, ces régions ont été annexées par morceaux à la France de 1648 (Haute Alsace) à 1697 (Basse Alsace) et à 1766 (Lorraine). De la fin du XIX^e siècle à nos jours, ces pays ont été un enjeu permanent entre la France et l'Allemagne : rattachés à l'Allemagne de 1871 à 1918, repris par la France de 1918 à 1940, allemands de nouveau de 1940 à 1944, ils sont redevenus français en 1945.

— Pays de langue allemande (le dialecte alsacien est très proche de l'allemand littéraire) et de civilisation germanique. La langue allemande est utilisée par environ 1.500.000 personnes, soit 80 % de la population totale.

« Les Alsaciens restent fortement attachés à leur dialecte et aiment la langue de Goethe. Ils trouveraient stupide qu'on mesure leur patriotisme au dédain qu'ils devraient afficher pour leur parler naturel et pour la langue allemande ».

(Professeur A. KASTLER, Prix Nobel de Physique).

« L'allemand est ma langue maternelle parce que le dialecte alsacien dans lequel je suis enraciné est allemand ».

(A. SCHWEITZER, Prix Nobel).

— LITTÉRATURE : Otfried de WISSEMBOURG (vers 850), le premier poète de langue allemande dont on connaisse le nom. Vers 1200, quelques-uns des meilleurs poètes allemands sont alsaciens : Reinmar de HACUENAU, Gottfried de STRASBOURG... En 1466, impression de la première Bible en allemand à Strasbourg (68 ans avant celle de Luther). Au XX^e siècle, l'Alsace possède plusieurs des grands noms de la littérature allemande : René SCHICKELE, Ernst STADLER, Otto FLAKE, Hans ARP...).

II. — BRETAGNE. — BREIZ.

— 5 départements. — 35.000 km². — 3.207.000 habitants.

— Royaume puis duché indépendant jusqu'en 1488, annexé par la France en 1532.

— La langue bretonne était parlée au IX^e siècle jusqu'à une ligne joignant Dol-de-Bretagne à l'estuaire de la Loire. La zone bretonnante s'étend actuellement à l'ouest d'une ligne Plouha-Pontivy-Vannes.

— NOMBRE DES BRETONNANTS : 1.000.000 en 1806, 1.300.000 en 1886. En 1952, F. Gourvil donne 1.100.000 personnes comme connaissant le breton. Ce chiffre doit se situer actuellement aux alentours de 1.000.000 dont 600 à 700.000 personnes font un usage quotidien de leur langue.

— ORIGINE DU BRETON : Langue celtique, apportée en Armorique aux V^e et VI^e siècles après J.C. par les immigrants venus de l'île de Bretagne, fuyant les Anglo-Saxons. Langue sœur du gallois. Seule langue celtique du continent.

Langue remarquable notamment par la souplesse de sa syntaxe et la richesse de sa conjugaison. Langue littéraire unifiée dont le vocabulaire a été mis au point pour servir aux besoins modernes.

breiz

« Je sais que les principes généraux des gouvernements sont de combattre l'esprit de province et d'effacer, autant que possible, les divisions résultant des différences de langage. Mais une langue est un peuple. Faire mourir une langue, c'est faire disparaître une individualité de la famille des nations, c'est détruire un caractère national, des mœurs, une littérature. La philosophie et la morale condamnent également cette espèce de meurtre ».

(LE LOROIS, Préfet du Morbihan - 1831).

- LITTÉRATURE populaire et de lettrés abondante et originale. Elle possède des œuvres de classe internationale : théâtre de Tangi MALMANCHE, œuvres de Jakez RIOU... Production moderne dans tous les genres littéraires.

III. — CORSE. — CORSICA.

- 8.722 km². Environ 200.000 habitants vivent dans l'île, un million de personnes d'origine corse habitent sur le continent.

- La Corse, pays de langue italienne (le corse est un dialecte toscan), était depuis le XII^e siècle une possession de la République de Gênes. Au XVIII^e siècle, les Corses secouent le joug des Génois. En 1734, devant les États-Unis et la France, ils se donnent une constitution. En 1755, le grand patriote corse Pascal PAOLI se voit décerner le titre de Général de la Nation.

« Il établit la nouvelle Constitution, avec son Conseil Suprême qui assiste le Général et sa Consulta ; il organise la justice. La Corse de PAOLI avec son service militaire obligatoire, son enseignement primaire, lui aussi obligatoire, son Hôtel des Monnaies à Murato, son université à Corte, fait l'admiration des philosophes Voltaire et Rousseau... Son indépendance est reconnue en 1762.

(R. LAFONT, « Sur la France » - Gallimard, 1968).

C'est alors que les Génois, désespérant de récupérer l'île un jour, la vendent au roi de France en 1768. Celui-ci décide la conquête.

« Général, je naquis quand la patrie périssait. Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté de flots de sang, tel fut le spectacle qui vint le premier frapper mes regards ».

(Lettre de BONAPARTE à PAOLI).

L'armée corse est vaincue à Ponte Novo le 8 mai 1769. La Corse est annexée.

- La culture corse n'est pas morte pour autant. Actuellement, en une période où de plus en plus les Corses se rendent compte de la spécificité de leurs dramatiques problèmes économiques, une véritable renaissance culturelle se dessine autour d'organismes comme « LINGUA CORSA » (membre de Défense et Promotion des Langues de France) ou de revues comme U MUNTESE.

IV. — FLANDRE. — VLAANDEREN.

- La Flandre française ou WESTHOEK comprend l'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck dont environ 100.000 habitants parlent la langue flamande.

- Cette région, définitivement annexée par la France entre 1659 (traité des Pyrénées) et 1679 (Traité de Nimègue) se rattache culturellement à l'ethnie néerlandaise qui rassemble entre les Pays-Bas, la Flandre et l'Afrique du Sud 23.000.000 de personnes environ.

- Le néerlandais a trouvé sa première forme écrite au XIII^e siècle et le Westhoek s'enorgueillit d'avoir donné naissance à Michiel de SWAEN, le plus ancien des écrivains flamands.

« La France n'a nul besoin de Flamands déracinés qui, coupés de leurs origines culturelles, risqueraient de devenir des Français abstraits. Elle peut, en revanche, si elle consent à réviser sa politique culturelle, s'attacher l'esprit et le cœur des Flamands qui lui apporteront leur contribution d'autant plus féconde qu'elle leur permettra de mieux être eux-mêmes ».

(P. FOUGEYROLLAS, « Pour une France fédérale », Denoël, 1968).

V. — FRANCIE.

- Environ 290.000 km² et 32.000.000 d'habitants.
- La Francie apparaît historiquement au IX^e siècle lors du démembrement de l'Empire carolingien. Son fonds ethnique est complexe : gallo-romain pour l'essentiel, il a subi beaucoup plus profondément que le reste de la Gaule les effets des invasions germaniques et de la conquête franque. Morcelée profondément durant le Haut Moyen-Age, elle entreprend peu à peu son unification sous la direction de ses rois et autour de leur capitale, Paris. Commencée modestement sous les premiers capétiens, cette œuvre d'unification est accélérée à partir du XIII^e siècle sous les règnes de leurs successeurs « rassembleurs de terres » dont le but est d'élargir constamment leur « pré carré ». Ainsi sont rattachées au domaine royal les provinces de Champagne (XIII^e siècle), Lyonnais et Dauphiné (XIV^e siècle), Picardie, Normandie, Anjou, Poitou et Bourgogne (XV^e siècle), Berry (XVI^e siècle), Franche-Comté (XVII^e siècle) et Lorraine (XVIII^e siècle). Un dernier territoire devait être rattaché de sa propre volonté et à l'issue d'un referendum : la Savoie (1860).
- Dans ce processus, rien que de très normal : l'histoire montre que toujours les peuples morcelés tendent à faire leur unité. Mais cette œuvre d'unification est demeurée à la fois inachevée et rompue :
 - Inachevée, puisque des régions importantes de l'ethnie francienne sont demeurées hors de l'Etat créé par les Capétiens : la Wallonie, la Suisse romande et le Val d'Aoste..
 - Corrompue, car dans le même temps où ils entreprenaient de réunir sous leur sceptre les divers membres de la famille francienne, les rois de Paris se lançaient dans une vaste aventure impérialiste qui devait conduire leurs armées aux quatre coins de l'Europe, qui devait surtout conduire à la conquête brutale et à l'annexion des pays voisins de la Francie : Occitanie (« Croisade » des Albigeois et bataille de Muret - 1213), Bretagne (Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier 1488), Flandre et Alsace.
- Au fur et à mesure qu'ils repoussaient les limites de leur domaine en y englobant des pays étrangers, les rois capétiens dénaturaient la Francie (à tel point que celle-ci n'a pas actuellement conscience de son existence...) pour construire la France. L'ambiguïté vient du fait que, surtout depuis François 1^{er}, les Rois de France imposèrent aux pays vaincus, autant qu'ils le purent, l'usage officiel de leur langue et le respect d'une administration toujours plus centralisée, véritable foyer de diffusion de la civilisation francienne. Ainsi le dialecte d'Ile de France a-t-il, peu à peu, submergé les autres dialectes franciens (le normand, le picard... qui, durant le Haut Moyen-Age, avaient pourtant été les supports de brillantes littératures), avant de s'implanter en Bretagne et en Occitanie à la suite de l'Edit de Villers-Cotterets. Ainsi la civilisation francienne est-elle devenue française en s'imposant hors de son domaine naturel.
- Dès lors, il nous paraît inutile de préciser davantage les caractères propres de la Francie. Son histoire se confond avec celle de la France (sauf pour la Wallonie et la Suisse romande), sa langue est le français, sa littérature, dont les chefs-d'œuvres multiples, de RONSARD à ARAGON, de RACINE à CLAUDEL et de BALZAC à MAUROIS, ont bâti le prestige et la renommée mondiale, est la littérature française, laquelle, notons-le en passant, a été considérablement enrichie par l'apport d'auteurs francisés comme les occitans Montaigne, Montesquieu ou Daudet, comme les Bretons Le Sage, Châteaubriand ou Renan.

(à suivre)
Per HONORE.

SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE

CAHIER BIMESTRIEL
POUR L'ENSEIGNEMENT REGIONAL BRETON

Abonnements :

- | | | |
|--|------|--|
| — Un exemplaire (6 numéros avec suppléments) : | 15 F | } La collection complète
(15 numéros)
20 F jusqu'au 30 avril |
| — Abonnements d'école. - Deux exemplaires : | 27 F | |
| 3 ex. : 39 F — 4 ex. : 45 F — 5 ex. : | 55 F | |

SKOL VREIZ, place de la Madeleine, 29 N - MORLAIX
C.C.P. 2-248-25 RENNES

LE REGIONALISME DES SOCIALISTES BRETONS

AU DEBUT DU XX^e SIECLE

LE REGIONALISME DES SOCIALISTES BRETONS AU DEBUT DU XX^e SIECLE

En 1900, alors que le socialisme français était encore déchiré en cinq tendances (1), les socialistes bretons, sur l'initiative du Nantais Charles BRUNELLIÈRE et du Morlaisien Yves LE FEBVRE, décidèrent de coordonner leurs forces naissantes au sein d'une fédération autonome regroupant les cinq départements bretons.

Le congrès constitutif de la « Fédération Socialiste de Bretagne » (F.S.B.) se déroula à Nantes les 3 et 4 mars 1900. Charles BRUNELLIÈRE y fut élu secrétaire général. Le département de Loire-Inférieure, plus industrialisé, était celui où l'implantation socialiste était de loin la plus forte : sur 69 syndicats et 34 groupes adhérents que comptait la F.S.B. à la fin de 1900, 39 syndicats et 19 groupes venaient de la Loire-Inférieure. Nantes apparaissait un peu comme la capitale du socialisme breton et les socialistes nantais, méfiants envers les directions parisiennes, semblèrent un moment tentés par un certain régionalisme breton. La correspondance de Charles BRUNELLIÈRE (2) est à ce sujet fort significative.

CHARLES BRUNELLIÈRE ET LE PARTICULARISME BRETON

Rappelant qu'« on n'est pas pour rien Breton quand on est Nantais » (lettre à Jules GUESDE, 14 juillet 1899), Charles BRUNELLIÈRE s'est fait l'apôtre d'une Bretagne Socialiste : « Notre pays a un caractère nettement particulariste ; il est et il restera breton, il ne se fondra pas plus dans l'unité française que l'huile ne se fond dans le vinaigre. C'est donc comme Breton qu'il deviendra socialiste » (lettre à LE FEBVRE, le 3 novembre 1900).

Dans une autre lettre, datée du 5 septembre 1901, Charles BRUNELLIÈRE écrivait : « Les Bretons se considèrent comme étant dans la situation des Gallois en Angleterre ; ils tiennent à conserver une certaine indépendance vis-à-vis des organisations politiques françaises et c'est en grande partie ce qui est cause que tant d'entre eux sont restés attachés aux idées et aux coutumes du passé. Aussi, pour faire prendre le socialisme en Bretagne, il faut tenir compte de ce sentiment qui est très vivace dans le cœur de tout Breton, qu'il soit Nantais, Rennais, Morbihannais, Léonais, Cornouaillais ou Trégorois ».

En 1905, date de l'unification du socialisme en France, Ch. BRUNELLIÈRE écrivait encore : « La Bretagne est un tout ethnique qui a son caractère propre et qui, pour entrer dans le mouvement moderne, a besoin d'une sorte de Home Rule (3) ; sans cela, elle restera figée dans les idées du passé... »

REGIONALISME ET FEDERATION EUROPEENNE

Ce n'est pas un retour au passé que préconise Charles BRUNELLIÈRE : « Il ne s'agit pas de faire du nationalisme breton, autrement dit de retourner au XV^e siècle où nous avons défendu notre nationalité et avons été battus, mais de mettre en œuvre, pour la cause socialiste, les réserves de vitalité et de force contenues dans notre population et que le bien-être et la civilisation n'ont pas usées (lettre à LE FEBVRE, 3-1-1904).

Et, dans une optique européenne, il combat tout autant la francisation de la Bretagne : « Sans doute, je ne veux pas du séparatisme, puisque je voudrais la disparition des frontières et une République Européenne Fédérative, mais je ne voudrais pas que la Bretagne se mette à imiter la littérature et à copier les idées de la France. Elle ne serait plus bretonne et ne deviendrait pas française. C'est justement parce que la Bretagne fait partie de la nation française qu'elle doit garder son caractère et son originalité, de même que si les nations européennes s'unissent en une Fédération de Républiques, il sera d'autant plus nécessaire qu'elles gardent chacune d'elles leur caractère et leur personnalité (lettre datée du 5 juin 1913).

LA FIN DE LA FEDERATION SOCIALISTE DE BRETAGNE

Au moment où Charles BRUNELLIÈRE écrivait ces dernières lignes, « sa » Fédération Socialiste de Bretagne » était déjà morte. Au moment de l'unification socialiste, Ch. BRUNELLIÈRE entraîna la F.S.B. tout entière dans les rangs de la S.F.I.O. (1905). Mais les statuts de ce nouveau parti ne prévoyaient que des fédérations départementales. Désireux de garder une certaine autonomie contre les « comitards » parisiens, BRUNELLIÈRE réussit à maintenir la F.S.B. pendant deux années. Mais, « sous l'action des forces centrifuges » (Cl. WILLARD), la fédération bretonne éclata en cinq fédérations départementales au congrès de Saint-Brieuc en juillet 1907. Une Confédération Socialiste de Bretagne, officiellement créée à Rennes le 2 février 1908, resta pratiquement lettre morte. L'unité des socialistes bretons était rompue.

J. GUIFFAN.

(1) Parti Ouvrier Français (guesdiste), Parti Socialiste Révolutionnaire (vaillantiste), Parti Socialiste Ouvrier Révolutionnaire (allemaniste), Fédération des Travailleurs Socialistes (broussiste ou « possibiliste »), Confédération Générale des Socialistes Indépendants (jaouessiste).

(2) Claude WILLARD : La correspondance de Charles Brunellière, socialiste nantais, 1880-1917, éd. KLINCKSIECK 1968, 278 p.

(3) Statut d'autonomie interne réclamé par les Irlandais, alors sujets de la Couronne anglaise.

les investissements en Bretagne et le budget de 1969

NATURE DES INVESTISSEMENTS (Chiffres en milliers de francs)	1966	1967	1968	1969	
INVESTISSEMENTS PORTUAIRES					Investissements décidés en Conseil des Ministres (octobre 1968), confirmés par le Chef de l'Etat lors de son voyage en Bretagne. Port de cabotage en eau profonde à Roscoff (coût : 12.000.000 F), apportement pour pétroliers de 200.000 tonnes à Brest (40.000.000 F), raffinerie de 4.000.000 de tonnes. Ou sont les crédits ? N.D.L.R. : En 1965, la région comptait 17.700 marins-pêcheurs (France 42.300) et 4.600 bateaux de plus de 50 tonneaux (France 13.500).
● COMMERCE	4.735	350	3.400	3.000	
% France	2,7	0,1	1,5	1,3	
● PORTS DE PÊCHE	320	2.290	900	850	N.D.L.R. : La population de la région (5,2 % de la population française) paie 4,1 % des taxes sur l'essence. PROMESSES : 2 routes à 4 voies : Rennes-Brest et Nantes-Quimper-Brest. Route centrale Rennes-Châteaulin à 3 voies. Ou sont les crédits ?
% France	6,2	23,1	9,3	4	
INVESTISSEMENTS ROUTIERS (y compris les autoroutes de liaison) % France		1,3		2,8	PROMESSE : automatisation à 80 % du réseau breton avant 1972. Avec quels crédits ? N.D.L.R. : « Voici qu'à tous les degrés, l'enseignement s'élève à un niveau excellent et, en particulier, au point de vue universitaire, grâce à de toutes neuves et imposantes facultés ». (Discours du Chef de l'Etat à Quimper).
			28.450	23.920	
		2,5		53.920	
TELECOMMUNICATIONS (mis à part les crédits du CNET de Lannion)					N.D.L.R. : Les chiffres se passent de commentaires...
Crédits majorés au titre de la zone spéciale d'action rurale... % France				3,4	
EDUCATION NATIONALE					N.D.L.R. : Variations relatives des prix agricoles : Betteraves + 13 %, vin + 11 %, blé + 4,7 %, lait + 0,9 %, bœuf et veau - 1,9 %, porc - 14,1 % . Pourcentage des terres labourables utilisé dans la région par la betterave sucrière : néant, la vigne : néant, le blé : 17,2 %... A qui donc profitent ces augmentations ? Certainement pas aux agriculteurs bretons...
● Premier degré			10.800	12.359	
● Second degré			52.350	47.700	
● Supérieur			34.620	12.200	
● Divers			3.920	0	
Total	137.400	84.300	101.690	72.259	
% France		3,9	4,3	2,9	
EQUIPEMENT SANITAIRE (hôpitaux, hospices...)	17.165	7.704	6.615	1.840	
AGRICULTURE					
● Remembrement			45.600	40.000	
● Constructions rurales			24.200	6.640	
Total des crédits « normaux »			102.400	82.300	
Supplément « Zone Spéciale d'Action Rurale »			8.000	?	

SOURCES : 1) Annuaire statistique régional. — Edition de 1966.
2) M. PHILIPPONNEAU : « La Bretagne et le budget de 1968 ».

NOTE : Ces chiffres ne concernent que les 4 départements de la Région de Programme.

LES PRODUCTIONS AGRICOLES BRETONNES

III. — LES CULTURES LEGUMIERES ET FLORALES

1°) LOCALISATION.

La « ceinture dorée » de Bretagne doit être entendue au sens large de zones littorales favorisées mais discontinues : la région malouine, le fond de la baie de Saint-Brieuc, le Léon et le Trégor (particulièrement dans une zone à l'Est de Morlaix où s'établissent des Léonards), la presqu'île de Plougastel, le Sud du Pays Bigouden, les régions de Quiberon et de Lorient, la région nantaise enfin.

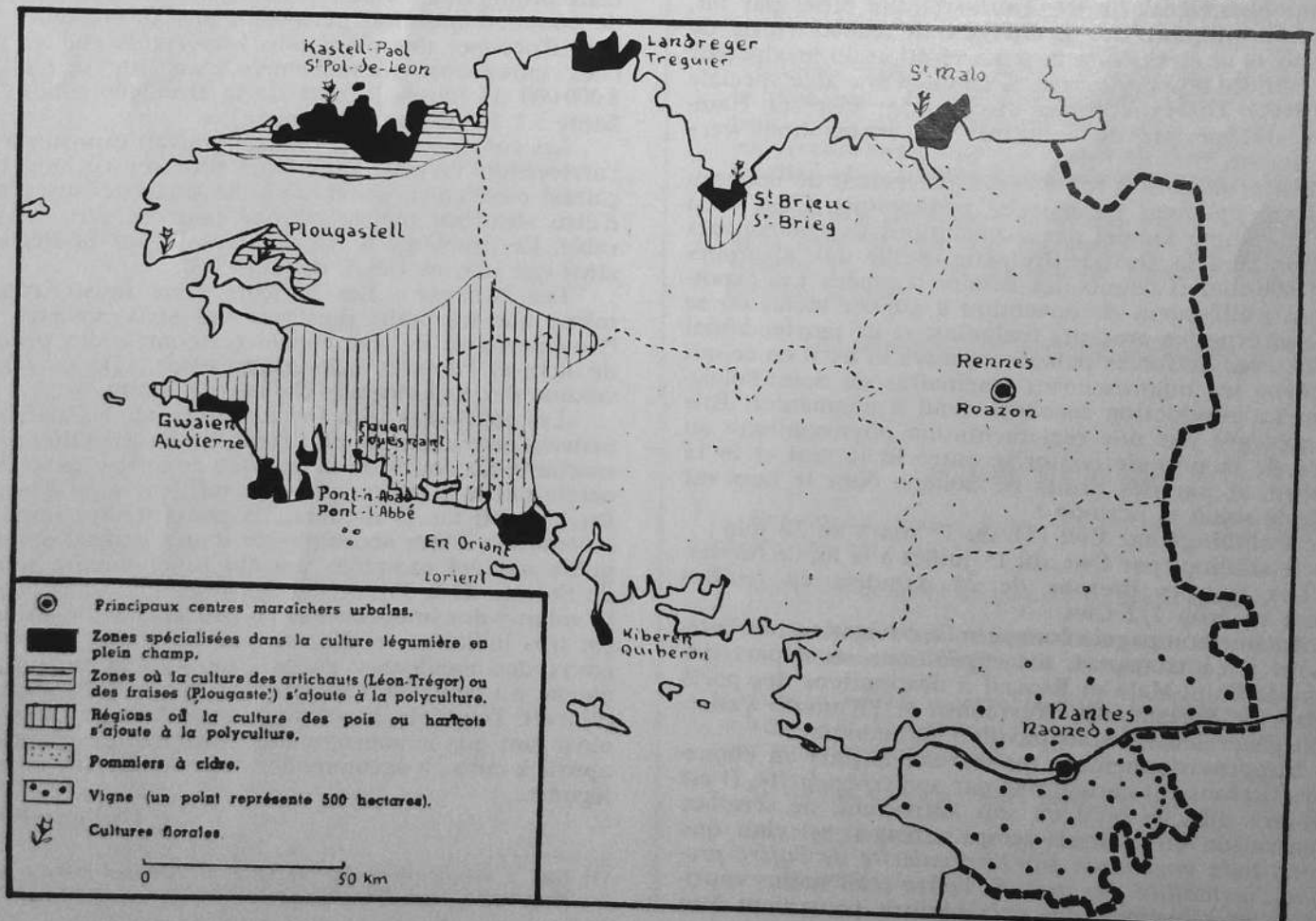
- Plougastel cultive l'ail.
- Le Pays bigouden s'est spécialisé dans la production des pommes de terre primes, des flageolets, haricots verts et petits pois.
- La partie trégorroise des Côtes-du-Nord s'adonne à la culture des pommes de terre primes, de même que la région malouine qui produit aussi des artichauts.
- La région saint-politaine, profonde aujourd'hui de

25 km, est vouée à la culture de l'artichaut (30 à 35 % de la production française), du chou-fleur (30 à 40 % de la récolte française) et de l'oignon.

- Au fond de la baie de Saint-Brieuc, on cultive aussi l'oignon à côté de la carotte.
- Au Sud, la culture des petits pois et des haricots verts s'est étendue du littoral jusqu'à la Montagne Noire et à la Bretagne centrale en raison de la demande des conserveries de Lorient et de Penmarc'h. En 1963, la récolte finistérienne de petits pois atteignait à elle seule 38 % de la production française, celle des haricots mange-tout 50 % de la récolte française... Malheureusement, la concurrence de la Région parisienne se fait de plus en plus sévère et a contraint depuis plusieurs années un grand nombre de conserveries bretonnes à fermer leurs portes.

Cette localisation est liée à la douceur climatique

CULTURES LEGUMIÈRES, FRUITIÈRES ET FLORALES



au littoral qui permet les productions précoces (pomme de terre) et surtout les productions d'hiver (choux-fleurs, très sensibles aux gelées, de décembre à janvier). Ce privilège climatique permet aux communes littorales deux récoltes par an (par exemple, pomme de terre de février à juillet, choux-fleurs de juillet à janvier), et suffit à restreindre l'aire des cultures légumières intensives, à peu près exclusives de toute autre spéculation agricole, à une bande littorale de quelques kilomètres de large seulement.

Toutefois, certains légumes, moins exigeants, peuvent être cultivés à peu près partout à l'intérieur des terres. Ils y constituent un appoint intéressant dans les exploitations classiques qui leur consacrent en moyenne un à deux hectares... C'est ainsi que les zones légumières s'étendent en se diluant vers l'intérieur. Les choux-fleurs tardifs et surtout les artichauts sont cultivés dans toute une zone léonarde et trégorroise allant jusqu'à 25 km du littoral.

2°) COMMERCIALISATION.

La question des débouchés, pour ces cultures très spéciales, revêt une grande acuité. Sur toute la côte nord-armoricaine, le débouché britannique est resté important jusqu'aux mesures protectionnistes de 1931 (décret Gilmour). Alors, le marché national, qui jouait déjà un rôle notable, est devenu prépondérant pour toutes les régions...

Les marchés étrangers sont rouverts depuis 1950, mais le marché britannique n'est plus le seul, ni même toujours le principal. Le marché allemand et celui du Bénélux jouent un rôle de plus en plus important. Les premières expéditions vers l'Allemagne à partir des régions légumières finistériennes ont été faites par fer, ce qui impliquait des problèmes insolubles (frais de transports si élevés que la rémunération du producteur était réduite à presque rien, à moins d'une aide spéciale de l'Etat). Les expéditions directes par mer sur Hambourg ont permis de continuer les exportations vers l'Allemagne.

Les producteurs toutefois, s'intéressent de nouveau au développement du marché britannique. C'est ainsi que le volume annuel des exportations de choux-fleurs bretons vers la Grande-Bretagne oscille aux alentours de 20 000 tonnes depuis une dizaine d'années. Ces exportations s'effectuent de novembre à janvier inclus en ce qui concerne les produits malouins, et de janvier à mai inclus, avec de fortes pointes en mars et avril en ce qui concerne les inflorescences originaires de Saint-Pol-de-Léon. La production insulaire tend à augmenter. Elle est protégée par une réglementation phytosanitaire au cours de la période comprise entre le 16 mai et le 15 octobre, et par des droits de douane dont le taux est variable selon la période :

- 8 shillings par Cwt (1), du 1^{er} mars au 30 juin ;
- 6 shillings par Cwt, du 1^{er} juillet à la fin de février.

Les cageots bretons de 24 moudets en feuilles pèsent environ 1/2 Cwt.

Aucune compagnie française de navigation ne s'intéressant à ce transport, les expéditions au départ des ports de Saint-Malo et Roscoff à destinations des ports anglais de Portsmouth, Weymouth et Plymouth s'effectuent généralement sous pavillon britannique.

L'approvisionnement du marché anglais en choux-fleurs bretons est caractérisé par son irrégularité. Il est peut-être difficile qu'il en soit autrement, ne serait-ce qu'en raison du mauvais temps... mais il est clair que l'incertitude engendrée par l'irrégularité de l'offre provoque l'instabilité des prix. Si l'offre était moins capricieuse, les moyennes des prix réalisés pourraient être

plus élevées pour des quantités globales plus importantes.

Depuis quelques années, la concurrence italienne s'avère dangereuse et ajoute à celle de la production locale qui multiplie ses efforts pour produire plus tôt.

L'attention des producteurs et des exportateurs bretons a été attirée sur la nécessité d'améliorer leurs méthodes de commercialisation s'ils voulaient se maintenir sur ce marché, mais tous, semble-t-il, n'ont pas encore trouvé la solution à ce problème. Il convient d'abord de régulariser les offres, ce qui ne peut être fait que par un organisme spécial qui commercialiserait l'ensemble de la production bretonne et prospecterait les marchés intérieurs du Royaume Uni qui sont disposés à importer directement, sans être mis dans l'obligation de laisser une commission au passage à Londres.

L'incidence du temps sur les cours des choux-fleurs étant déterminante, les prévisions météorologiques ont un intérêt commercial certain.

D'autre part, pour améliorer la qualité à l'arrivée, il convient de réduire autant que possible la durée du chargement et du déchargement, sans être tenu d'attendre la marée. Les cargos utilisés actuellement prennent environ 10 000 cageots en cale et 2 000 en pontée : il est évident que ces derniers subissent des dégâts considérables par gros temps. De leur côté, nos concurrents italiens sont handicapés par la durée du trajet et l'élévation des frais d'approche, en particulier la nécessité d'effectuer les transports par wagons isothermes.

Les oignons bretons bénéficient d'une demande importante : frits, ils sont parmi les plus sucrés qui se vendent sur le marché ; ils sont fort recherchés par la restauration. Toutefois les méthodes de vente, souvent archaïques, ne permettent guère un développement de cette production. Seule une modernisation des méthodes de commercialisation permettra aux producteurs bretons d'occuper une place plus importante sur les marchés européens. (Actuellement, sur un marché de 8 000 000 de livres, la part de la Bretagne est insignifiante : 1 % du total seulement.)

Les carottes : Si la Bretagne pouvait exporter avant l'arrivée de la production des diverses régions françaises, c'est-à-dire avant août, la quantité susceptible d'être absorbée par le marché pourrait être considérable. Ce problème a été déjà résolu par la Belgique, ainsi que par les U.S.A. depuis 1968.

Les haricots : Les haricots verts finistériens, de même que les petits pois très fins sont exportés vers l'Angleterre où ils sont considérés comme des produits de luxe et réservés à la classe aisée... De ce fait, le volume des exportations est encore limité.

Les artichauts : En Grande-Bretagne, les artichauts peuvent être importés librement, sans restriction phytosanitaire, au cours de la période comprise entre le 16 octobre et le 31 mars, quel que soit leur pays d'origine. Du 1^{er} avril au 15 octobre, ils peuvent être importés, à condition d'être accompagnés d'un certificat attestant qu'ils ont été examinés par un fonctionnaire qualifié du Service de la Protection des Végétaux. Dans ce pays, le volume des importations en provenance de Bretagne est très limité et ne dépasse pas 200 tonnes par an au cours des meilleures années. Ce légume, encore peu connu, est cependant maintenant importé d'Espagne et d'Israël. Toutefois, la demande reste faible et il en sera ainsi tant que le consommateur britannique n'aura pas appris à cuire, à accommoder et à manger cet excellent légume.

(Suite p. 14)

(1) Cwt : mesure de poids anglaise = hundred weight = 112 pounds (environ 450 grammes).

AR FEUNTEUN ZU

An dour a gouez,
goustad,
berad ha berad,
a-hed ar raden gouez.

Didrouz ha lizidour
e virbill an dour
dioux gorre ar bantenn ;
abaoe kantvedou
e kouez a veradou
ingal, ingal, dioux kalon ar garregenn.

Noz ha deiz,
a-hed ar raden leiz,
berad ha berad,
goustad.

Heb trouz ebed
e kouez
a-hed ar raden gouez,
en eun naoz re zon evid beza gwelet.

Perag avad e c'hoarvezas,
p'edon va-unan,
e chomis beteg ma nozas
o selloud, en estrenvan,
ouz an dour o verada ;
ha pas nozas,
e klevis ar garregenn o wada,
a-hed ar raden hir,
berad ha berad,
goustad,
e kalir
an noz.

(GWALARN, Mae 1934 ; Adembannet
e « BARZONEGOU » Jakez Riou,
AL LIAMM, 1954).

AN TOUSEGI

Goude an arne, an tousegi
a gan en arselin,
a gan, pa vez o nozi,
ar han a blij din.

E glebor ar geotou,
o han zo hiraezuz,
e sioulded an noziou,
an noziou keneduz.

An tousegi, war lez an hent,
a gan o hiraex,
hag hunvreou dianavez,
en noz, en noziou sklent.

E deltoni al leton,
e kan an tousegi ;
e kanont, pa vez o nozi,
'vel ma kan va halon.

(GWALARN, Diskar-Amzer 1928).

NOZVEZ AVEL

Deut e oa an noz.

Eun avel but a c'hwitelle war al lanneier touz hag a drohe evel eun aotenn.

— Skornet e vezim, a hrozmolaz Beuzeg...

— Skornet ? eme ar Gwillou. Devet gand ar yenijenn a vefe gwirroh... Emañ an ankou o c'hoari endro deom ; mond a raim gantañ ma pad an traou. Eur hard-eur zo emañ dindan an avel-benn ha kaoud a ra din n'eus tamm kig beo stag ouzin...

War wasaad ez ee an amzer. An oabl a oa dizolo. Kou-moulenn ebed ne dremene war al loar.

Nemed al lann o klemm, o yudal dindan beh an avel-hoanv, trouz ebed ne zave diwar ar mêziou.

(Lizer an hini maro, 1925.)

E GWENODENN AR GILI

Al loar a sklerijenne e hent evel ma vije bet deiz...

En traoñ, e-tal Penn-ar-Pont, dour braz ar ster a voude en e lamm dreist ar skluz.

Diskenn a reas dre zindan ar saprennou teñval beteg ar prad, hag e heullas ar wenodenn a gase dre greiz ar peuri beteg ar Ster-Aon. Azeza a reas, e gein sko ouz eur wezenn-bupli, hag e selaouas an dour braz o vour-bouillad... Beb ar mare e taole eur zell war ar wenodenn...

Goude eun abadenn, e welas eun den o tond penn-dabenn gand ar ster. En em guzad a reas a-dreñv eur wezenn. Pa zigouezas an den en e gichenn en em ziskoachas trumm.

(Ar Goulenn, — e Geotenn ar Werhez, — 1934.)

WAR-DU AR HOAD

Eur vorenn hlaz a leunie ar stankenn, ha ne weled netra ken teo e oa.

— Da droha gand ar gontell, a lavare ar Rest.

Er zav-heol koulskoude e sklerae an oabl. Ar vorenn a danoae hag ar sklerijenn a dreuze anezi.

An devezourien, o zreñchou hag o bouhilli war o skoaz, a bigne d'al labour, en eur c'hwitellad etre o dent pe en eur vousc'hoarzin, eüruz.

Ar vorenn a deuze, sehet gand an heol.

Gwez pin a darzas euz ar vorenn :

— Ar hoad !

(Lizer an hini maro.)

EUR PRED BRAZ

Ar pred a oa greet war an ton braz. Gaid a oa fae ganti ober an traou dre hanter. Lorh a oa enni o tis-kouez d'an oll e oa keginerez dispar; hag evel peb maouez, karoud a ree beza meulet eun tammig.

— Or gwella gourhemennou d'ar geginerez, a lavaras an Even, a-barz tañva tamm, netra nemed gand c'hwez ar hig.

Gaid, sonn he fri en neh, he feultrin c'hwezet gand al lorh hag an eürusted, he dioureh kaset a-dreñv, a yee hag a zeue e-barz an ti evid gweloud ha ne vanke netra.

(Lizer an hini maro.)

EUN EURED E KERNE

Mouez ar biniou a dosta. Ar gorollerien o-deus kuitaet ar blasenn evid ober, hervez ar hiz, eun dañs dirag peb ostaleri... Emaint o tond daou-ha-daou, kazell-ha-kazell, gand eur bale kompez, evel ma tere ouz tud pinvidig.

Mari Buorz, ar benherez toniuz, a zo er penn kenta gand he gwaz. Skeduz eo en he horkenn neudennet-aour ha gand he zavañjer seiz perlezennet. Ar zonerien a zistag eur gavotenn, ha penherez ar Gili a goroll en he gloar.

(Ar Goulenn.)

DRE GREIZ AR GOANV

An nor a droas gand storlok war he mudurun goad. Eur paotrig hag eur plah yaouank a zeuas e-barz an ti.

— Noz vad, moereb ! emezo, laouen.

— Noz vad ; ne oan ket ouz ho kortoz henoz, gand eur seurt amzer fall.

— O, moereb, eme an nizez, yah om dre hras Doue, hag an amzer fall ne ra ket aon dim. Ken buan, avad, ne vijem ket deut, pe gentoh, n'or-bije ket gellet dond. Uhellohig, du-ze, e red an dour en hent evel eur ster. Red eo bet dim dond a-dreuz ar stivell, hag eno Jobig a zo bet darbet dezañ beza sebellet el lagenn.

Jobig a c'hoarzas.

— Beteg va hov-gar, moereb, on eet e-kreiz ar flibouz.

(Anna Tregidi, — e Geotenn ar Werhez, — 1934.)

D'AR ZERR-NOZ

...Ar gwez avalou a oa en o bleuñ. Ar frond tano skignet el liorz a oa heskinuz en abardaez-noz...

C'hwiled a zafrone er zerr-noz. Eun askell-grohenn a dremenas didrouz war an oabl. Ar girzier a oa moredet. Ar bokedou-léz e tislive o deliou melen er gwrimennou sin. Eur vogedenn a zave zuz ar ziminal iliaveg.

Fronde ar geot, fronde ar bleuniou, fronde ar zeo, fronde an douar frouezuz a vouskane el liorz...

(Eur barr-avel, — e Geotenn ar Werhez, — 1928.)

GERIADUR (2)

NOZVEZ AVEL. — **Avel but - put** : âcre ; — **a hroz-molas, grozmolad** : murmurer.

E GWENODENN AR GILI. — **Ster-Aon** : l'Aulne (rivière de Châteaulin) ; — **sko ouz** : contre, appuyé à... ; — **diskoacha** : se découvrir, se montrer, sortir d'une cachette (**skaocha** : se cacher, se dissimuler).

WAR-DU AR HOAD. — **A danoae, tanoaad, tanavaad** (de : **tano**) : s'amincir, diminuer d'épaisseur ; — **o zreñchou, — treñch, trañch** : bêche à deux doigts, ou, selon les régions : houe ; — **bouhilli**, pluriel de **bouhal** (hache) : le double I après i n'est pas, dans ce mot, un « i mouillé », — pron. : **il-li**.

EUN EURED E KERNE. — **Evel ma tere, — dereoud** : convenir ; — **toniuz** : élégante ; — **he horkenn, — kerkenn** : pièce du vêtement féminin dans le costume de Châteaulin et de Quimper.

DRE GREIZ AR GOANV. — **Dim = deom** ; — **stivell** : fontaine jaillissante, ici : l'espace où se répand l'eau de la fontaine ; — **flibouz** : boue, vase.

D'AR ZERR-NOZ. — **Safroni** : bourdonner ; — **girzier** : pluriel de **garz** ; — **gwrimeñn** : lisière, bordure de champ ; — **iliaveg** : couverte de lierre (**ilio**).

(Pour les autres mots, se reporter au « **Lexique breton-français et français-breton** » de Stéphan Séité, éditions Emgleo Breiz).

(1) Nous reproduisons ici quelques très courts extraits d'œuvres de **Jakez RIOU** : ces textes ont déjà paru dans les premiers fascicules de « **Skol ar Brezoneg** », depuis longtemps épuisés. On trouvera d'autres extraits de Jakez Riou dans S.A.B. N° 15, 20, 21, dont il reste encore quelques séries — et que nous tenons à la disposition des professeurs de breton.

(2) Pour **Ar feunteun zu** et **An tousegi**, V. SV. N° 15, p. 10.



LES COSTUMES DE CORNOUILLE

LE GROUPE DE DOUARNENEZ-CROZON

Cette mode vestimentaire qui, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, n'avait qu'une importance minime en ce sens qu'elle était celle d'une classe, la classe des artisanes, a conquis deux territoires péninsulaires et a connu un développement considérable dont la cause essentielle est économique et sociale.

Comme cette mode possède deux territoires distincts séparés l'un de l'autre par la mer et plusieurs « colonies » annexes, nous donnerons deux nomenclatures distinctes des communes qui composent l'un et l'autre de ces deux territoires.

Le premier de ceux-ci, celui de Crozon est constitué par les communes suivantes :

1. Roscanvel.
2. Camaret.
3. Crozon.
4. Lanvéoc.
5. Telgruc.

Le second, celui de Douarnenez, de beaucoup le plus important, comprend les communes de :

6. Ploaré (avec des restes d'ilots **glazig**).
7. Douarnenez.
8. Tréboul.
9. Poullan.
10. Beuzec-Cap Sizun (en partie, avec des restes **kapenn**).
11. Audierne (en partie, avec des restes **kapenn**).
12. Plouhinec (en partie, avec des restes **kapenn**, avec infiltrations **bigoudenn**).
13. Meilars (avec restes **glazig**).
14. Mahalon (avec restes **glazig**).
15. Guilers (en partie).
16. Pouldergat.
17. Pouldavid et colonies annexes :
18. Ile Tudy.
19. Concarneau.

Le premier de ces territoires occupe toute la presqu'île de Crozon, de l'anse de Poulmic au ruisseau de Coatmadiou. Le second est borné par les collines de la vallée du Goyen, l'étang de Poulguidou, par les limites occidentales de la commune d'Audierne et approximativement celles de la commune de Beuzec-Cap Sizun, par la vallée du Ris et les limites orientales des communes de Pouldavid et Pouldergat.

Nous avons vu comment la Révolution, libérant les paysans, et l'accroissement des moyens de communication avaient été les principales causes qui ont contribué à donner aux costumes bretons l'essor qu'ils ont connu durant le 19^e siècle. Ils ont été l'un des résultats d'une révolution sociale et d'une évolution technique.

L'essor pris par la coiffe connue sous le nom de **penn sardin** a eu pour causes principales l'apparition et le développement de l'industrie de la conserve. Rappelons-nous qu'à une période assez récente, les modes vestimentaires de Quimper, les modes dites

glazig et **borledenn**, s'étendaient vers l'ouest bien au-delà de Douarnenez et qu'elles se heurtaient, aux environs de Beuzec et Pont-Croix, à la mode **kapenn**.

A cette époque, il existait, sur le territoire de Beuzec, une variante de la coiffe **kapenn**, et il y a tout lieu de croire qu'elle poussait des pointes jusqu'aux alentours immédiats de Tréboul et de Douarnenez. C'est elle que H. Lalaisse a figurée sur sa lithographie représentant « Hommes et femmes des environs de Pont-Croix ». Ce n'est pas encore une coiffe d'artisane, elle va le devenir.

La mode de Douarnenez à ce moment est celle de Quimper, à quelques minces différences près. Sans doute existe-t-il dans cette ville des bonnets ou des coiffes d'artisanes. Peut-être ceux-ci sont-ils semblables aux coiffes d'artisanes qui se sont conservées à Pont-Croix et à Kéridy et qui sont devenues celles des citadines, des habitantes de cette ville et de ce bourg et non plus celles d'une classe sociale.

Mais la coiffe qui devait donner naissance à la coiffe d'artisane de Douarnenez n'a pas une origine artisanale, ni par sa constitution, ni par son aspect. La coiffe de Douarnenez a pour origine la coiffe de Beuzec qu'H. Le Carguet nomme **brugerez**.

Lorsque l'industrie de la conserve installe des usines dans les ports du littoral et, parmi eux, Douarnenez, elle engage un nombre toujours croissant d'ouvrières. D'où viennent-elles ? Quelles sont-elles ?

A coup sûr, ce ne sont pas des artisanes : couturières, brodeuses, petites commerçantes : celles-ci ont un métier dont elles vivent et dont elles vivront de mieux en mieux au fur et à mesure que se développera l'industrie, qu'une nouvelle clientèle se formera avec les ouvrières d'usine.

Ces dernières proviennent de la masse paysanne ou semi-paysanne des environs immédiats de la ville. Elles viennent travailler aux usines, porteuses de leurs coiffes. Certaines portent la coiffe **borledenn**, d'autres, qui semblent être les plus nombreuses parce que provenant d'un pays pauvre, celui qui s'étend entre Beuzec et Douarnenez, la coiffe de cette commune et, vraisemblablement, de Poullan.

Peu à peu, pour être plus à l'aise dans le travail, à l'usine, les porteuses de cette coiffe en diminuent, puis en suppriment les ailes. Et, cependant que la coiffe de Beuzec-Poullan continue à être portée telle qu'elle était primitivement par les paysannes côtières demeurées à la campagne, la coiffe née d'elle devient une coiffe d'artisane d'un type nouveau, celle des ouvrières des usines de conserves.

En quelques dizaines d'années, elle gagne les communes environnant le port, chassant, submergeant la coiffe **borledenn**.

Le même fait se produit autour d'Audierne où la coiffe d'ouvrière s'installe : elle gagne la campagne environnante et repousse la **kapenn**, la coiffe archaïque du Cap vers les communes reculées de l'Ouest.

Elle passe le Goyen, submerge la **kapenn** dans la commune de Plouhinec et rejoint l'autre flot de la même mode parti de Douarnenez, ne laissant subsister qu'un îlot de la mode **borledenn** dans les communes de Meilars et de Mahalon.

Si les paysannes, toujours nommées **borledenn**, ont abandonné leur coiffe pour adopter la coiffe d'ouvrière, elles ont conservé dans une forme peu évoluée le reste du costume quimpérois : gilet et corselet.

Les ouvrières, elles, ont adopté le fichu pour le travail, le châle tapis ou le châle noir à franges pour le costume de cérémonie. Mais elles ont conservé la grande coiffe de fête, la cornette, telle qu'elle était portée par les **kapenn**. Signalons que cette coiffe n'a jamais été adoptée par les paysannes de Ploaré.

Le même phénomène se produit en presqu'île de Crozon dont la coiffe d'ouvrière finit par occuper tout le territoire. A la différence de ce qui s'est passé à Douarnenez et à Audierne, toutes les communes de la presqu'île de Crozon sont des communes maritimes. Elles constituent, éloignées des grands centres, un petit monde à part, un finistère, dont la population possède un assez vif sentiment de sa personnalité propre. Ce sentiment la pousse à considérer qu'elle n'a rien de très commun avec les populations du Porzay, composées de paysans possesseurs d'une terre riche et productive, et avec celles de la vallée de l'Aulne maritime, pays également paysan.

Sans doute est-ce là une des raisons principales qui ont contribué à répandre la mode **penn sardin** dans la presqu'île de Crozon.

N'oublions pas non plus que si les relations ont été longtemps difficiles par voie de terre entre la presqu'île de Crozon et le pays de Douarnenez, elles étaient faciles et constantes par voie de mer et la mode née à Douarnenez a pu aisément et rapidement être connue des femmes des marins de Morgat.

Enfin, retenons que le nom même donné à cette coiffe situe mieux encore la classe sociale qui l'a créée. **Penn sardin** a pu, dans la bouche des paysannes, constituer une moquerie, une raillerie des femmes qui portaient la coiffe d'ouvrière. Mais cela dit bien ce que cela veut dire, et il ne peut y avoir confusion

entre l'artisan avec son bonnet et l'ouvrière des usines de conserve avec sa **penn sardin**.

Si les paysannes **borledenn** ont, en adoptant la coiffe d'ouvrière, constitué un costume hybride, il n'en a pas été de même pour les hommes, pour les paysans qui ont conservé leur mode vestimentaire.

Leur costume n'a guère évolué : veste et gilets sont demeurés tels qu'ils étaient à la fin du 19^e siècle. Le **chupenn** est noir, orné de broderies de soie, blanches, bleues, rouges et jaunes. Sa coupe est restée archaïque. Elle rappelle les **porpant** de Plougastel.

Le gilet, bleu, est orné de broderies ; une ceinture de flanelle rouge le serre à la taille. Pour les costumes « de tous les jours », pour ceux d'usage courant, le **chupenn** est bleu, comme le gilet, et les broderies sont remplacées par des vejours.

Pour le deuil, gilet et **chupenn** sont noirs bordés de velours également noirs.

Depuis une quarantaine d'années, les broderies du **chupenn** et du gilet masculin, celles du gilet et du corsage féminin qui sont semblables quant aux motifs et aux tons, ont pris une place de plus en plus grande.

Le chapeau, qui était pareil à celui de Pont-L'Abbé, avec ses trois rangs de rubans et ses trois boucles, en différait cependant par le fond et par l'adjonction, autour du ruban, d'un flot de chenilles multicolores.

Actuellement, ce chapeau est remplacé par celui de Quimper à cette différence près qu'il a des guides flottantes, alors que celles-ci ont été supprimées à Quimper.

La plupart du temps, ces guides et le velours du chapeau sont ornés de broderies, de paillettes dorées qui ont remplacé les chenilles et qui contribuent à donner, avec les couleurs éclatantes du gilet, du **chupenn** et de la ceinture, au costume de cette région dit « costume de **glazig** » ou « costume de Ploaré » une somptuosité qui en fait un des plus beaux de la Cornouaille.

D'après R.-Y. CRESTON
(« Les costumes des populations bretonnes »).

LES PRODUCTIONS AGRICOLES (suite de la page 10)

Sur ce marché, le produit espagnol suit le produit breton et ne constitue donc pas une concurrence réelle ; d'ailleurs, le « camus » breton est incontestablement le type qui correspond le mieux au goût britannique.

Les exportations sur ce marché pourraient être développées à condition :

— d'organiser commercialement l'exportation (voir ce qui a été dit à ce sujet pour les choux-fleurs) ;

— de faire connaître le produit et la façon de l'accueillir par une vaste campagne de publicité. Le *Breton Center* de Londres a organisé des dégustations qui ont eu beaucoup de succès, mais de telles expériences devraient être renouvelées sur une plus grande échelle, tant à Londres que dans les diverses régions britanniques ;

— d'approvisionner le marché régulièrement.

Ces conditions sont aussi valables pour les fonds d'artichauts. Mis à part le Royaume Uni, les principaux clients de la Bretagne sont : la Suisse (660 tonnes en 1967), la Belgique (650 tonnes) et la Suède (230 tonnes).

3^o) LES CULTURES FLORALES.

Elles n'intéressent que des terroirs littoraux restreints, mais leur multiplication récente est symptomatique : *œillets* dans le pays malouin et surtout *plantes à bulbes* à Yffiniac et Langueux où la Compagnie du Maxquenterre a organisé la culture de 60 ha de tulipes et de glaïeuls, à Santec dans la région de Roscoff et au Tréz Hir (commune de Plougouvelin près de Brest), cultures florales sous serres de la presqu'île de Plougastel enfin.

L'œillet étant considéré en Grande-Bretagne comme une fleur de qualité venant immédiatement après la rose, les producteurs bretons sont susceptibles de trouver au Royaume Uni un marché important, particulièrement dans les régions de Londres, Birmingham, Liverpool, Leeds, Sheffield et Bristol en Angleterre, de Glasgow et d'Edimbourg en Ecosse, dont les magasins à succursales multiples commencent à importer directement.

(A suivre)
M. M. CORNU.

GIZ DOUARNENEZ

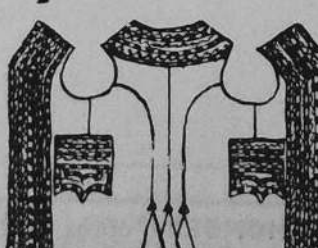
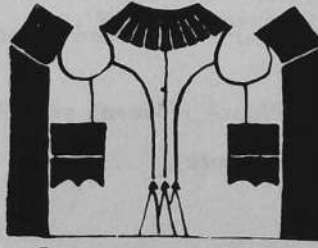
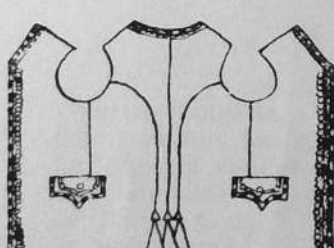
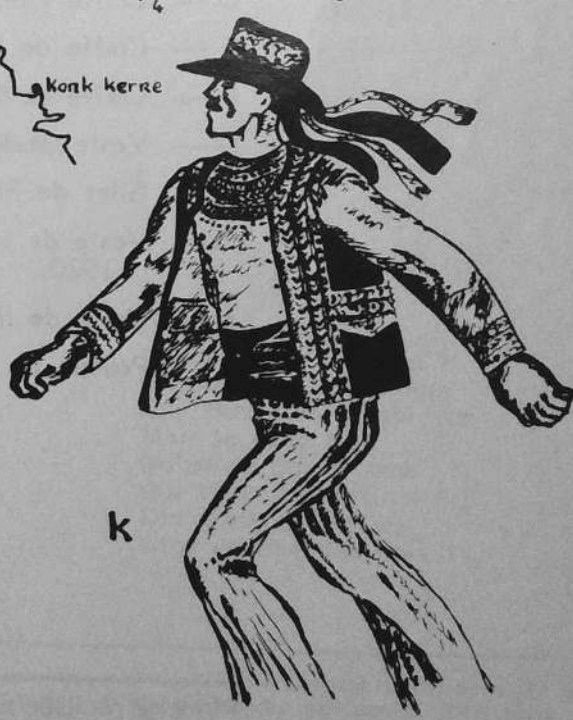
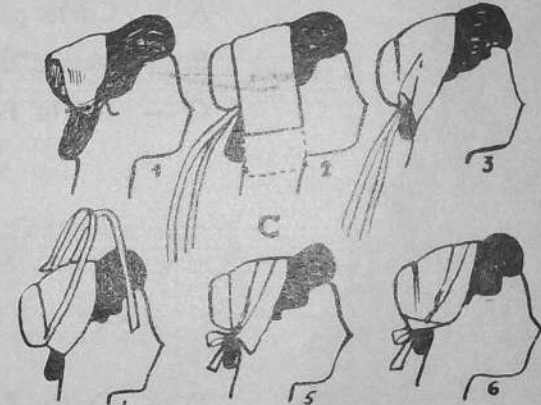
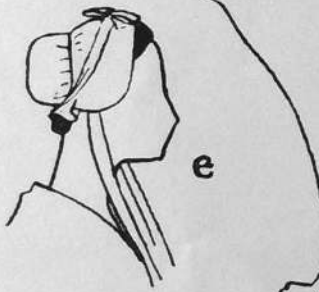


PLANCHE IV

Les costumes de Cornouaille :

LE GROUPE DE DOUARNENEZ - CROZON

- A — Carte générale de la mode de **Douarnenez**.
- B — Motifs décoratifs de Ploaré (**Ploare**).
- C — Coiffe **Penn Sardin** :
- 1) bonnet de cheveux
 - 2) coiffe avant pliage des ailes (anciennes ailes en pointillé)
 - 3) après pliage des ailes
 - 4) fixation des lacets
 - 5) coiffe montée avant retroussé des ailes
 - 6) ailes retroussées.
- D — Coiffe **Penn Sardin** de Crozon (**Kraon**).
- E — Coiffe de Pont-Croix (**Ar Pont**).
- F — Coiffe de Kerity-Penmarc'h (**Keriti**).
- G — Veste de Ploaré (**Ploare**) en 1900.
- H — Gilet de Ploaré (**Ploare**) en 1900.
- I — Veste de tous les jours de Ploaré (**Ploare**) en 1920.
- J — Veste de fête de Ploaré (**Ploare**) en 1920.
- K — Paysan de Ploaré (**Ploare**).

Planche réalisée par **Per HONORE** d'après les travaux de **R.Y. CRESTON**.

CHANT

AR YARIG



Ar yarig, ar yarig, pe-leh e-mañ he zi?
Poulette, poulette, où as-tu fait ton nid?



'N eur gambrig, 'N eur gambrig, alhwe-zet eo warni. Med
Là, dans la cham-bret-te, ou bien dans le fenil. Je



me a dro hag a zistro ken am bo kad tri.
fouillé tout, je remue tout. Enfin le voi-ci!



He-mañ pe hen-hont, He-mañ deuy ga-nin!
Trois œufs tout ro-ses! Je prends ce-lui ci!

Ar yarig, ar yarig,
Peleh emañ he zi ?
'N eur gambrig, 'n eur gambrig.
Alhwezet eo warni
Med me a dro hag a zistro
Ken am bo kad tri.
Hemañ pe hen-hont,
Hemañ deuy ganin.

Poulette, poulette,
Où as-tu fait ton nid ?
Là, dans la chambrette,
Ou bien dans le fenil ?
Je fouille tout,
Je remue tout.
Enfin le voici.
Trois œufs tout roses !
Je prends celui-ci.

Poulette, vilaine
Où donc te caches-tu ?
Ça fait trois semaines
Que personne ne t'a vue.
Mais te voilà !
Qu'est-ce que je vois
Qui vient derrière toi ?
Dix poussins jaunes
Gros comme des noix !

INDICATIONS PEDAGOGIQUES. — Le rythme naturel de cette chansonnette est celui d'une gavotte. Mais, avec les tout petits, il pourra prendre l'allure beaucoup plus lente d'une ronde enfantine. Rien n'empêche également d'en faire un chant mimé. La version bretonne n'a malheureusement qu'un couplet (Luzel, Soniou 1-10, Musiques Bretonnes, Duhamel, 227).

● Kad = kavet (= trouvé); autre version : Ken 'mo kavet tri.

Fañch DANNO

RIMADELLOU (Comptines)

A

Dib ha dib ha doub ha doub
'Mañ va haz o neza stoup
Ha va hi o tibuni
Med gwiader ne vank din.
Gwiaderig traoñ ar waz
Deuit davedon warhoaz
Da ober dillad d'am haz
Ha va hi 'chomo en noaz.

Dib et dib et doub et doub
Mon chat file de l'étope
C'est mon chien qui la lui tend.
Me manque plus qu'un tisserand.
Tisserand du bord de l'eau
Venez donc chez moi bientôt
Faire des habits pour mon chat
Mais mon chien n'en aura pas.

B

Pater noster dibidoub
'Mañ va haz o neza stoup
Ha va hi war lein an ti
Oh aoza boued d'an houldi,
An houldi, dorn-ha-dorn,
O kas an toaz d'an ti-forn
Ha va mamm war kreiz an hent
O krial forz war he dent,
Va zad koz e-tal an tan
O houl petra a vo da goan.
Yod ed-du
Ha bahadou an daou du,
Yod minuz kerh
Ha bahadou war e lerh.

Pater noster dibidoub
Mon chat file de l'étope
Et mon chien sur l'haut du toit
Prépare le diner des oies.
Les canards, main dans la main,
Vont au fournil faire le pain
Et sur la route, ma maman
Crie parce qu'elle a mal aux dents
Mon grand-père près du foyer
Se dit : Qu'aurai-je à souper ?
De la bouillie de blé noir,
Des coups d'bâton tous les soirs
De la bonne bouillie d'avoine
Des coups d'bâton pour Antoine.

NOTES. — La version française proposée par nous n'est évidemment pas une traduction littérale. Chacun est libre de la modifier à son goût. C'est parce que des maîtresses d'école maternelle nous ont déclaré manquer de comptines que nous nous risquons à leur proposer celles-ci que nous avons empruntées au répertoire populaire du Trégor.

F. D.

AR STUDIER L'ETUDIANT BRETON

publié par la

Jeunesse Etudiante Bretonne

Actualité régionale :
économique, culturelle, universitaire

Abonnement : 10 F.

F.A.J.E.B., 2, rue Lafayette, Rennes
C.C.P. 1452-72 Rennes

Notes sur la musique bretonne

ERRATUM

Dans le numéro 15 de **Skol Vreiz**, j'ai indiqué par erreur, parmi les folkloristes, compositeurs et organistes bretons, **M. Gaston LITAIZE**. Or, ce célèbre compositeur et organiste n'est pas breton et n'a pas, que je sache, fait de recherches folkloriques bretonnes. C'est son confrère **Jean LANGLAIS**, qui jouit également d'une réputation mondiale comme organiste et compositeur, qui est né à La Fontenelle (Ille-et-Vilaine) en 1907, et est donc breton. (J'ignore d'ailleurs s'il a fait des recherches folkloriques).

Par la même occasion, je rectifie trois petites erreurs de transcription ou d'impression :

1° **Le Pays**, drame lyrique de **Guy ROPARTZ**, est de 1913 et non de 1893.

2° L'organiste rennais dont j'ai parlé s'appelait **BEESAU** et non **Becsau**.

3° Le compositeur norvégien **Edvard GRIEG** est né en 1843 et non en 1854.

H. CORBES.

LE LARIDÉ DE SAINT-GUYOMARD

(Haute-Bretagne)

Nous allons aujourd'hui essayer de donner toutes les indications permettant d'apprendre chez soi une danse de Haute-Bretagne.

Nous connaissons pertinemment les défauts de cette façon de procéder :

1°) On ne peut que schématiser une danse et du même coup on laisse de côté les finesses d'exécution qui échappent à l'analyse. Il y a un style incommunicable par écrit.

2°) On risque de faire passer pour seule authentique une manière de danser, alors que l'interprétation d'une danse peut varier d'un village à l'autre.

Il faut cependant reconnaître que c'est le seul moyen d'informer tous ceux qui n'ont pas la possibilité de suivre un stage folklorique, ce qui est le cas de beaucoup de nos lecteurs.

La danse que nous proposons d'étudier s'appelle selon les uns : **Laridé de Saint-Guyomard**, selon les autres : **Rond de Saint-Guyomard**. On l'appelle encore, mais impropre-

ment paraît-il, **Ridée de Saint-Guyomard**, le mot « ridée » étant considéré comme une déformation de « Laridé ».

Saint-Guyomard se trouve au cœur des landes de Lanvaux, entre Vannes et Ploërmel.

Le chant qui accompagne la danse est une « dizaine », Cela veut dire qu'il ne comporte qu'une seule phrase que l'on répète dix fois. La phrase contient un nombre qui est d'abord dix, puis neuf, huit, etc., jusqu'à un. Après quoi rien n'empêche de recommencer. Deux chanteurs se relaient, chacun chantant une reprise. Le changement de mesure n'influe en rien le rythme de la danse. De même il n'y a pas concordance absolue entre la longueur du chant et celle de la danse. A chaque nouveau départ il y a un décalage de deux temps. Il ne faut pas en tenir compte. Au bout de cinq phrases on se retrouve comme au départ.

Voici d'abord le rythme des pas et l'air sous les paroles duquel nous avons reporté les chiffres du rythme.

RYTHME : $\text{♩} \text{♩} \text{♩} \text{♩} \text{♩}$
1 - 2 - 3,4, 5 - 6

Voici les indications données par M. et Mme GALERON au stage AR FALZ de Glomel en 1957.

Les danseurs forment un cercle et se tiennent par le petit doigt. L'évolution se fait vers la gauche. Un balancement de bras accompagne chaque pas.

Etudions séparément les mouvements des jambes d'abord puis ceux des bras.

Dans le rythme de la danse indiqué ci-dessus, les nombres impairs concernent le pied gauche, les nombres pairs le pied droit. Les pas 1, 2, 5 et 6 se font sur deux temps (une blanche). Les pas 3 et 4 sur un temps (une noire).

Pas numéro 1. — Le pied gauche se pose en avant, légèrement à gauche, porte le poids du corps et fait un petit saut sur place au deuxième temps.

Numéro 2. — Le pied droit se pose en arrière, porte à son tour le poids du corps et fait un petit saut sur place au deuxième temps.

Numéros 3 et 4. — Deux petits pas vers la gauche. D'abord le pied gauche, puis le pied droit qui le rejoint (polka).

Numéro 5. — Le pied gauche se porte en avant comme au numéro 1.

Numéro 6. — Le pied droit se pose en arrière comme au numéro 2.

Compter : 1-2-3, 4, 5-6.

Un mouvement des bras accompagne chaque pas.

Position de départ : bras fléchis, mais à la hauteur des yeux.

A 1, les bras se tendent horizontalement en avant.

A 2, les mains reviennent à la position de départ.

A 3, abaissement des bras tendus et balancés en arrière.

A 4, petit balancement rapide des bras tendus à 45° vers l'avant.

A 5, retour des bras en arrière par balancement rapide.

A 6, les bras revenus en avant se fléchissent pour reprendre la position de départ, les mains à la hauteur des yeux.

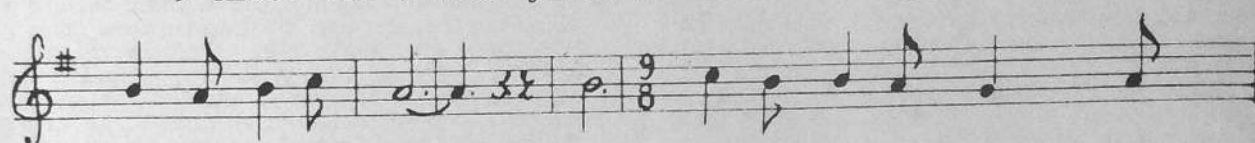
Eviter toute raideur de ces mouvements à la fois rapides et souples. On s'exercera d'abord à bien faire les pas, puis on apprendra les mouvements de bras correspondant à chaque pas.

Fañch DANNO.

'N amzer oan c'hoaz yaouank



'N amzer oan c'hoaz yaouank 'roula d'ar pardoniou 'rou-



-la d'ar pardoniou 'M boa choazet ma mestrez 'r ma-



-nerig 'r Hastellou, A-10 mignonig O O! 'M boa



choazet ma mestrez 'r ma - nerig 'r Hastellou.

'N amzer oan c'hoaz yaouank, 'roula d'ar pardoniou,
Roula d'ar pardoniou,
'M-boa choazet va mestrez 'r manerig Hastellou
Alo mignonig, O, O!
'M-boa choazet va mestrez 'r manerig Hastellou.
-Tre ho ti ha du-mañ, plahig 'zo daou voked,
Plahig 'zo daou voked.
Unan dioute ra joe, an aral ne ra ket.
Alo mignonig, O, O!
Unan dioute ra joe, an aral ne ra ket!

Unan dioute 'ra joe, an aral ne ra ket...
'N dra-ze ziskouez, plahig, peus karantez kuzet...
Peus ket soñj 'ta, plahig, kala-goañv warlene...
Oan bet ho kas d'ar gêr en danjer va buez...
Oan bet ho kas d'ar gêr, beteg toull dbr ho tad...
Na eno eo, plahig, 'poa din-me prometet...
'Poa din-me prometet, o ya, prometet mad...
'Pije va hemeret pa vijem erru 'n oad...

NOTES : La chanson ci-dessus est extraite du disque Ducretet-Thomson : « A travers le pays breton ». Elle est chantée par Denise BANNIEL de La Trinité-Langonnet.

La première phrase : « 'N amzer oan plah yaouank », comporte, de toute évidence, une erreur. C'est une chanson d'homme, comme le prouve la suite : « 'm boe choazet va mestrez ». Nous supposons que le texte véritable est : « 'N amzer oan c'hoaz yaouank », ou bien « 'N amzer oan pôtr yaouank ».

C'est une chanson typiquement vannetaise. Elle relate les griefs de l'amoureux déçu. Observons la façon dont elle est construite.

Chaque couplet se limite à deux vers de douze pieds. Le premier vers se chante ainsi : le premier hémistiche, une fois, le deuxième hémistiche, sur la même phrase musicale que le premier, mais deux fois. On obtient ainsi une sorte de pré- par une rallonge en forme de ritournelle (Alo, mignonig o, O!). Cette phrase qui se termine par une cadence à la dominante, appelle une répétition, cette fois sans ritournelle et concluant sur la tonique.

C'est cette structure particulière qui donne aux chants vannetais la possibilité d'un développement maximum de la mélodie et qui leur confère un charme indéniable. On en trouvera de nombreuses variantes sur des vers de six, huit ou douze pieds. Voir par exemple : An teir zeizenn, Tuchant e arriuo an hañv, Pe oen doh taol o koerien etc...

F. DANNO.

CAHIER PÉDAGOGIQUE

Bimestriel
3ème année

Supplément au N° 16
JANV.-FEV. 1969

Rédaction, Correspondance :

Per HONORÉ, professeur,
Place de la Madeleine
29 N — MORLAIX



A propos de :

CONNAITRE LA FRANCE.--PEUPLES DE FRANCE

Est-il nécessaire d'observer que les différents pointillés figurant sur notre carte page 2 ne représentent nullement à nos yeux d'éventuelles frontières à mettre en place dans une France structurée en grandes régions ethniques ? Comment faire apparaître autrement les limites historiques ou linguistiques de ces ensembles humains ?

Les régionalistes modernes, résolument partisans d'une Europe fédérée, ne rêvent naturellement pas de nouveaux poteaux-frontières aux confins de la Bretagne ou de l'Occitanie...

Plusieurs grandes publications ont fait paraître ces temps derniers à propos de régionalisation, des cartes de France à peu près semblables. On en trouvera également dans différents manuels. Qu'on se reporte par exemple au livre de GEOGRAPHIE de Ière de PREVOT, édité chez BELIN...

L'enseignement dogmatique distribué partout en France pendant des décades, et qui ignorait systématiquement l'existence des langues ethniques et l'origine très diverse des populations de l'Hexagone, commence heureusement à faire place à des notions plus saines et plus justes. Le courant "régionaliste" - qui a du reste comme départ les travaux de groupes de réflexion et de penseurs progressistes - retentit tout naturellement sur l'enseignement, le libérant des mythes et des tabous des centralisateurs et assimilationnistes.

Le terme FRANCIE désignant l'ethnie majoritaire en France, tel que l'emploie Per HONORE à la suite de plusieurs auteurs, entrera lui-même avant peu dans l'usage commun...

S.V.

POUR NOS LECTEURS NON BRETONNANTS

SKOL AR BREZONEG (L'Ecole du breton), Textes de Jakez RIOU. Traduction des titres :

Poèmes: La fontaine noire; - les crapauds. - Extraits proposés pour la préparation de l'épreuve de breton: Nuit de vent. - Dans le chemin creux du Guili. - En route vers le bois. - Un grand repas. - Un mariage en Cornouaille. - En plein hiver. - A la tombée de la nuit.

Chants: p.17, la poulette. - p.20, Au temps où j'étais encore jeune.

Imprimé par SKOL VREIZ, Morlaix.

Le Directeur responsable: P.HONORE.